



Le Gabriellois

Août-sept. 2024

Maire

Gilles DesRosiers

Conseillères et conseillers

Siège no 1

Gilles Ouellet

Siège no 2

Marilyne Lévesque

Siège no 3

Stéphanie Bard

Siège no 4

Francine Bard

Siège no 5

Gabriel D'Anjou

Siège no 6

Danielle D'Anjou

Employés(es) municipaux

Sylvie Dionne

Directrice gén. et greffière-trés.

Micheline Lavoie

Greffière-trésorière adjointe

Marie-Claude Lavoie

Agente de développement

Daniel Lizotte

Tommy Sylvain

Voirie

Jean-Pierre Lévesque

Station d'épuration

Courriel


info@stgabrielkam.ca

Site Internet

www.saintgabrielalemant.qc.ca

Téléphone

418-852-2801

Suivez-nous sur 

HORAIRE DU

BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au jeudi

8 h 30 à 12 h 00

13 h 00 à 16 h 30

Vendredi

8 h 30 à 12 h

(sur rendez-vous seulement)

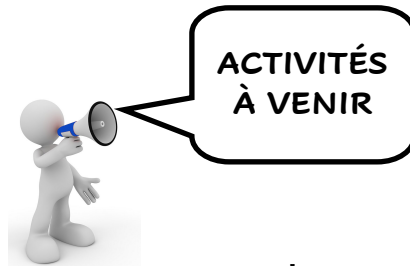


Photo à titre indicatif seulement



À METTRE À VOTRE AGENDA!

Journée familiale (date à déterminer)

Inauguration du nouveau module de jeux au Parc Garneau

Jeux gonflables, hot-dogs et breuvages au menu

Soirée dansante le 16 novembre

Au centre communautaire

Chansonnier : Yannick Lavoie

Souper spaghetti (date et détails à venir)



DIMINUTION DES HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LES VACANCES

Du 16 au 30 août, le bureau municipal sera ouvert aux jours et heures suivants seulement :

Mardis 20 et 27 : ouvert de 8 h 30 à 16 h 30

Mercredis 21 et 28 : ouvert de 8 h 30 à midi

Jeudis 22 et 29 : ouvert de 8 h 30 à 16 h 30

Nous serons heureuses de vous accueillir à nouveau à compter du mardi 3 septembre pendant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Les membres du conseil, les employées de bureau ainsi que les employés municipaux vous souhaitent un très bel été et de belles vacances.

Résumé de la séance ordinaire du conseil du 2 juillet 2024 (à approuver à la séance du 6 août)



Le conseil :

- A approuvé les procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 juin 2024 et de la séance extraordinaire du 11 juin 2024.
- A accepté que le gentilé Gabriellois et Gabrielloise soit reconnu et sanctionné par la Commission de la toponymie du Québec.
- A accepté la soumission de Groupe Vigil pour l'achat d'une caméra pour l'enregistrement des séances de conseil, au coût de 1 449,71 \$, plus tx.
- A approuvé la liste des comptes à payer au 30 juin 2024, pour un montant total de 103 936,68 \$.
- A autorisé le renouvellement de notre adhésion à Québec Municipal (195 \$ plus tx).
- A retenu la demande de don de l'Arc-en-ciel du Cœur (100 \$).
- A approuvé le contenu de la programmation des travaux no 06 dans le cadre de la TECQ 2019-2026 et a attesté que cette programmation comporte des coûts réalisés véridiques et qu'elle reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.
- Va demander une offre de service à Bouchard Service-Conseil pour les plans et devis pour des travaux sur l'avenue de la Rivière et l'avenue des Érables.
- A accepté la soumission de Jean-Luc Rivard et fils pour qu'il procède à des travaux de rechargement granulaire dans la route de l'Équerre et de creusage de fossés.
- A autorisé le maire et la d.g. à signer l'entente de services 2024-2025 avec le Centre d'éducation des adultes de Kamouraska-RDL concernant le montant maximal que nous recevrons pour la mise en place de certaines activités, entre autres pour la participation à Viactive.
- A adopté le Règlement no 30-24 visant à modifier le règlement de zonage no 02-91 afin d'introduire une disposition sur les habitations intergénérationnelles.
- Va demander au Service d'aménagement de la MRC de procéder à une modification du SADR, afin de permettre la permutation de la zone d'aménagement.
- A accepté le paiement de la facture d'inspection de la borne sèche dans le lac et des sept réservoirs de la municipalité, à la suite d'une demande urgente de la Régie intermunicipale en protection incendie.
- A accepté la soumission de FCL ventilation, division peinture, pour les travaux de peinture du sous-sol de l'édifice du Parc Gameau, au montant de 6 700 \$, plus tx.
- A accepté la soumission de Béton FP pour la réfection du plancher d'une partie du local des jeunes, au montant de 2 950 \$, plus tx, et du sous-sol de l'édifice du Parc Gameau, au montant de 8 650 \$, plus tx.

Prochaines séances
6 août
3 septembre

Bienvenue à toutes
et à tous!



CONCOURS DE PHOTO Date de tombée : 26 août
THÈME : ÉTÉ Publication de la photo : 29 août

Spécifications :
Photos originales seulement
Doivent être prises à Saint-Gabriel
Doivent être HORIZONTALES
Dimensions : 820 x 213 pixels

Limite de 3 photos par personne
Les envoyer par Messenger via la page Facebook de la municipalité
ou à info@stgabrielkam.ca

Traitons les élu(e)s municipaux comme du monde

... les employé(e)s aussi!

Votre gouvernement Québec

Améliorations municipales et dommages subis

La Municipalité s'efforce de rendre agréables toutes nos installations. Que ce soit le Parc Garneau, les bâtiments municipaux ou les routes, elle a fait, et fera encore en 2024 et 2025, différentes améliorations.

Le local des jeunes (local de la patinoire) a eu récemment une cure de rajeunissement remarquable. Nos jeunes ont pu déjà constater les améliorations. Très bientôt, nous ferons une journée porte ouverte et nous vous inviterons à visiter ce local. Notre patinoire n'a pas fini de faire des envieux!

L'édifice du Parc Garneau a été transformé à l'extérieur en 2022-2023 ainsi que le local des Fermières qui est plus fonctionnel pour nos artisanes. Présentement, c'est le sous-sol de l'édifice qui est en transformation. Nous pourrions dès l'automne louer ce local pour de petits rassemblements de famille ou d'amis. Ce local garde toujours sa vocation pour recevoir les joueurs de balle donnée ou toute autre activité culturelle et de loisirs.

Ces deux bâtiments devaient être rénovés pour une mise aux normes de protection contre les incendies et en lien avec les normes du Code du bâtiment.

L'ensemble des travaux ont été réalisés grâce à des subventions. La contribution de la municipalité a été de fournir la main-d'œuvre municipale pour aider à la réalisation des travaux, à la préparation du projet et à la supervision par l'administration municipale.

Au Parc Garneau, les employés municipaux, avec l'aide bénévole des joueurs de l'Armée Noire, ont mis du temps et beaucoup d'énergie à l'amélioration du terrain de balle et de ses équipements. Le terrain est beaucoup plus fonctionnel. En effet, le filet pourra désormais être installé au début de chaque saison et ensuite désinstallé pour l'hiver. Un système de poulies facilitera la tâche du montage et du démontage. Des lampadaires ont été réparés et une partie de l'électricité refaite. Un panneau d'affichage pour les points vient aussi d'être installé.

VOL. Il en a coûté deux gros rouleaux de fil et des frais d'électricien à deux reprises car une ou des personnes ont volé le rouleau de fil.



Au début de la saison, les employés municipaux ont installé un bel éclairage de jardin dans le Parc Garneau et nous avons l'intention de poursuivre l'installation de lumières afin de faire le tour du parc au complet. Cet éclairage met notre pinède en valeur et il permettra de faire de petites activités municipales, de la raquette ou de la marche l'hiver prochain.

VANDALISME. Les fils des lumières de jardin ont été coupés et arrachés des arbres, et les pattes des prises ont été crochies. L'installation est maintenant irrécupérable. **DU VANDALISME QUI PRIVE TOUTE LA POPULATION DE QUELQUE CHOSE DE BEAU!**



Si jamais la ou les personnes qui ont fait ce vandalisme gratuit ont des regrets et aimeraient réparer leur geste, nous sommes ouverts à ce que de nouvelles lumières soient apportées, à leurs frais, et nous les installerons gratuitement. Puisque le vandalisme a été fait de nuit et que personne ne les a vus, il est sûrement possible de nous ramener des lumières neuves en utilisant le même procédé.

Nous n'avons pas l'intention de baisser les bras et nous poursuivons nos améliorations au Parc Garneau. Nous demandons à la population d'être vigilante et de garder l'œil ouvert à ce genre de méfait tout à fait gratuit, inutile et coûteux pour la population. Malheureusement, nous sommes maintenant obligés d'installer des caméras de sécurité.



RÈGLEMENT NO 09-20 CONCERNANT LES NUISANCES

Ce règlement touche les points suivants :

- * Matières malsaines et nuisibles
- * Véhicules non immatriculés
- * Végétaux qui obstruent le passage
- * Herbes et broussailles
- * Mauvaises herbes : herbe à pou, herbe à puce, berce du Caucase
- * Excavation (trou laissé à découvert)
- * Graisses et huiles laissées à l'extérieur, ailleurs que dans un contenant étanche
- * Souiller le domaine public
- * Neige et glace sur le domaine public
- * Déverser des huiles, de l'essence ou d'autres produits chimiques dans les égouts
- * Émission d'odeurs nauséabondes
- * Laisser un feu produire de la fumée susceptible de nuire au confort du voisinage
- * Tous les bruits excessifs susceptibles de troubler la paix ou la tranquillité du voisinage
- * Décharger une arme à feu ou à air comprimé à moins de 150 m du voisinage
- * Usage de pièces pyrotechniques domestiques
- * Distribution de circulaires, d'annonces, de prospectus ou tout autre imprimé sur les véhicules
- * Projection directe de lumière en dehors du terrain
- * Attirer et garder des animaux autres que domestiques

LA SÛRETÉ DU QUÉBEC EST RESPONSABLE DE L'APPLICATION
DE PLUSIEURS ARTICLES DE CE RÈGLEMENT

Des copies de ce règlement sont disponibles
au bureau municipal.

GABRIELLOIS/GABRIELLOISE

NOTRE GENTILÉ EST MAINTENANT RECONNU À LA COMMISSION DE LA TOPONYMIE!

En adoptant la résolution 609-07-24 le 2 juillet dernier, le conseil a officialisé le gentilé Gabriellois et Gabrielloise que nous utilisons depuis 1989. Il apparaissait sur le site de la Commission de la toponymie du Québec, mais n'était pas reconnu officiellement.

Une demande a été envoyée à la Commission afin qu'il apparaisse de façon officielle dans leur base données et sur leur site internet, ainsi que dans le Répertoire des municipalités du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

UNE BONNE CHOSE DE FAITE!



RAPPEL CONCERNANT LES BACS AU CHEMIN

Selon l'article 5 du Règlement no 04-14 relatif à la collecte des matières résiduelles (déchets, matières recyclables et matières organiques), « ... Les contenants doivent être placés en bordure de route la veille de la collecte et doivent être retirés de l'emprise de la route dans les 12 heures qui suivent la collecte. »

Il est donc interdit de les placer au bord des chemins plusieurs jours avant la collecte.

Nous vous remercions de votre collaboration!



La municipalité adopte son nouveau plan de développement!

Nous sommes fiers de vous présenter notre nouveau plan de développement pour la période 2024-2028. Ce plan répond aux besoins exprimés par nos citoyens lors d'une consultation publique tenue l'an passé.

Ce guide nous permet de cibler des actions selon différentes orientations. De plus, des aides financières sont disponibles pour les municipalités qui sont à jour dans leur plan.



Municipalité et Comité de développement de Saint-Gabriel-Lalemant

PLAN DE DÉVELOPPEMENT

2024-2028

Nous bâtissons un environnement axé sur la famille et la qualité de vie des citoyens.



Encore merci aux citoyennes et citoyens qui ont participé aux consultations.

Voici le lien vers le site de la municipalité : <https://www.saintgabriellalemant.qc.ca/comite-de-.../>

Des copies vous seront fournies sur demande.

Bonne lecture!



Maintenant que le terrain de balle s'est refait une beauté, l'Armée noire vous invite à son premier tournoi de balle donnée les 30 et 31 août 2024 au terrain de balle de St-Gabriel.

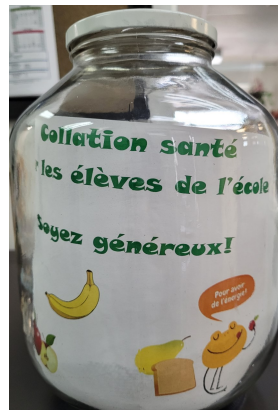
Détails à venir sur Facebook et sur le tableau extérieur du bureau municipal.

Vous voyez cette banque aux activités de la municipalité ou des organismes?

SOYEZ GÉNÉREUX!

52 \$ ont été amassés grâce à la banque placée au bureau municipal.

Merci!



Chiens errants trouvés dans la municipalité

De temps en temps, la municipalité est interpellée pour aider à retrouver le ou les propriétaires d'un chien qui a été trouvé errant.

Malheureusement, si l'animal n'a pas de médaille, nous ne pouvons rien faire. Par contre, s'il est enregistré, nous avons les coordonnées pour rejoindre sa famille.



Merci ARTICOLE pour le beau travail fait dans nos plates-bandes, en plus des annuelles qui ont été ajoutées à l'entrée du village et offertes gratuitement!

LE CLUB DES 50 ANS +

Bonne fête aux membres suivants :

1er août	Carmen Castonguay	31 août	Alfred A. Lévesque	22 sept	Victor Picard
9 août	Louissette Lacombe	31 août	Raymond Jean	23 sept	Huguette Lévesque
10 août	Éric Lavoie	3 sept	Françoise Ouellet	24 sept	Denise Milliard
11 août	Gaétan Gagnon	7 sept	Gilles Ouellet		
14 août	Suzanne Roussel	12 sept	Adine Milliard		
17 août	Lise Milliard	13 sept	Gracien Marquis		
20 août	Alain Ouellet	18 sept	Jean-Pierre Lévesque		
23 août	Patrice Dubé	18 sept	Carolle Lévesque		
25 août	Adélia Chenard	18 sept	Jacqueline Milliard		
27 août	Lucien D'Anjou	21 sept	Ghislain Milliard		



PROCHAIN DÉJEUNER

22 septembre

Déjeuner gratuit pour les bénévoles!

Appelle-nous si tu es intéressé(e)!

LE COMITÉ DES LOISIRS

Des sacs pour ramasser vos canettes sont disponibles au bureau municipal, au coût de 1 \$ chacun.

Vous voulez en faire don au Comité des loisirs? Contactez Gilles DesRosiers au 418-852-2001; il vous remboursera votre dépôt!



À mettre à votre agenda
16 novembre
Souper spaghetti (à confirmer)
et soirée dansante avec Yannick Lavoie
Au profit des collations santé
Détails à venir

LA FABRIQUE VOUS INFORME...

Dimanche 4 et 18 août : Messe

Dimanche 11 et 25 : Célébration de la parole

Dimanche 1 et 29 sept : Messe - Encan après la messe (vers 10 h 15)

Dimanche 8 et 22 sept : Célébration de la parole

Dimanche 15 sept : Messe collective

Horaire du bureau : mardi, de 9 h à midi

Téléphone : 418-852-2880

Délégué paroissial : Gaétan Deschênes

Urgence : Louise Boucher, 418-852-2033

Pour celles et ceux qui l'ont connue, nous vous informons du décès de Sr Marie-Paule Chabot (Sr Philomène-de Jésus) à l'âge honorable de 105 ans. Elle fut l'une des trois premières religieuses à s'installer au couvent.

*POUR FACILITER L'ENTRETIEN DE NOTRE CIMETIÈRE,
NOUS VOUS DEMANDONS DE NE RIEN PLACER DEVANT L'ÉPITAPHE.
MERCÌ À L'AVANCE.*

DIVERS

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS



Les organismes et les clubs de Saint-Gabriel sont toujours à la recherche de membres et/ou de bénévoles. Informez-vous!



*La situation de notre boîte aux livres s'est beaucoup améliorée.
Merci de respecter sa vocation!*



Prochaines rencontres

Mardi 13 août et mardi 3 septembre



Pause estivale jusqu'au 30 septembre

Inscription et information : Georgette, Nicole et Émilien



Bibliothèque ouverte les mercredis, de 18 h 30 à 20 h

Expositions jusqu'au au 22 oct. :

Contagion lecture/Romans policiers

Tél. : 418-852-1563 / Courriel : bibliotheque@stgabrielkam.ca

L'HERBE À POUX



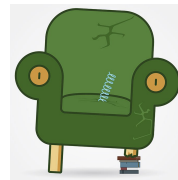
Lunettes de réalité virtuelle disponibles gratuitement à la bibliothèque!

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Prenez note que la date de ramassage des encombrants a été changée. Ils seront ramassés le vendredi 27 septembre.

Encombrants acceptés : Meubles rembourrés (matelas, divan, etc.), mobilier inutilisable, plastique rigide (jouet, déclin de vinyle, douche, tuyaux, préart, mobilier extérieur, etc.), tapis, toile (abri, piscine, etc.), tuyaux (pliés ou roulés), autres (caoutchouc, styromousse, isolant, etc.).

Encombrants refusés : Appareils réfrigérants, matériaux de construction, pneus, résidus domestiques dangereux (bonbonnes, chlore, peinture, etc.).



ÉCOCENTRE LA POCATIÈRE

410, 14^e rue Bérubé ([voir itinéraire](#))

MARDI AU SAMEDI
8 h à 16 h

IMPORTANT : Présentez-vous au plus tard 15 min. avant la fermeture.

ÉCOCENTRE SAINT-PASCAL

236, avenue du Parc ([voir itinéraire](#))

MERCREDI AU SAMEDI
8 h à 16 h

IMPORTANT : Présentez-vous au plus tard 15 min. avant la fermeture.

ÉCOCENTRE SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA

619, Route 289 ([voir itinéraire](#))

JEUDIS (jusqu'au 2 nov.)
8 h à 16 h 30

JEUDIS (à partir du 2 nov.)
8 h à 16 h

1^{er} et 3^e SAMEDIS du mois
8 h à 12 h

IMPORTANT : Présentez-vous au plus tard 15 min. avant la fermeture.



Pour toute question, communiquez avec la ligne info de Co-éco au 418 371-1234, option 1

Vous avez de vieilles photos du village ou d'activités qui ont eu lieu dans le village que vous aimeriez partager? Apportez-les au bureau pour qu'on les numérise et nous les publierons dans les prochains Gabriellois. Merci!

Il était une fois... Les croix de chemin / Rang D'Anjou



CROIX DU RANG D'ANJOU

TOURISME
KAMOURASKA

vous souhaite la bienvenue...

GUIDE TOURISTIQUE 2024-2025

TÉLÉCHARGEZ
MOI →

BAS-SAINT-LAURENT
Prendre le temps

1 888 856-5040
TOURISMEKAMOURASKA.COM

GUIDE À TÉLÉCHARGER

On peut retracer l'origine de cette croix jusque dans les années 1920. Elle était située sur la ligne séparant les terrains de Charles St. Pelletier et de Délium Chenard. Dans les années 50, durant le mois de mai, les élèves allaient parfois réciter le chapelet. L'usure du temps ayant fait son œuvre, la croix se brisa; elle fut absente pendant quelques années. En 1988, Monsieur Gilbert Chenard donna du bois pour une nouvelle croix. Le bois fut scié par Arthur Després et préparé par Jean Dionne de Mont-Carmel. Messieurs Gilbert Chenard et Gaëtan Milliard firent la base en ciment, Messieurs Gilles et Jacques D'Anjou fabriquèrent la croix, Monsieur Adrien Lévesque donna la peinture et elle fut peinte par Monsieur Ghislain Milliard. La croix fut bénie par l'abbé Yvon Beaulieu. Monsieur Gilbert Chenard voit à l'entretien de la croix depuis ce temps.



Tiré du livret *Libres en Christ*,
Que reste-t-il dans nos mémoires?,
2000, prêté par Nicole Dionne

Là pour vous!

BERNARD GÉNÉREUX

DÉPUTÉ | MONTMAGNY—L'ISLET—
KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

Suivez-nous sur
Facebook
Municipalité
Saint-Gabriel
Lalemant

Malgré un travail de correction important, il se peut que des coquilles se soient glissées dans les textes.

Veillez nous en excuser.

Prochain journal (octobre) : 30 sept 2024
Date de tombée : 23 sept 2024

Envoyez vos articles à info@stgabrielkam.ca
ou par téléphone au 418-852-2801

BERNARD.GENEREUX@PARL.GC.CA • BERNARDGENEREUX.CA • 1-855-881-9876

Une marche inspirante ici sur le Chemin du Québec

La Rando-séjour de mai a réuni chez nous des marcheurs de partout au Québec

St-Jean-sur-Richelieu, le 18 juin 2024 - Une quinzaine de marcheurs ont parcouru les secteurs Monts-et-vallées et Arrière-pays, entre St-Damase-de-L'Islet et Ste-Rita, sur le Chemin du Québec. Du 8 au 16 juin, ces passionnés de la randonnée ont sillonné le Québec, découvrant ou redécouvrant ses paysages un pas à la fois. Dans une époque où le besoin de nature et de plein air est plus pressant que jamais pour notre santé physique et mentale, la randonnée communautaire offre une solution unique pour voyager d'une communauté à l'autre à moins de 5 km/h.

L'organisme à but non lucratif (OBNL) Chemin du Québec célèbre sa 5e année d'existence et se réjouit de la collaboration fructueuse avec les communautés québécoises accueillant les marcheurs. Cette année, une forte demande est prévue, avec un nombre croissant de marcheurs venant de toutes les régions du Québec pour découvrir leur province à pied. De plus, des marcheurs internationaux se joignent également à l'aventure, attirés par la réputation unique du Chemin du Québec.

En moyenne, les marcheurs ont parcouru entre 15 et 25 km par jour, totalisant environ 180 kilomètres sur une période de 9 jours. Leur progression à travers les paysages variés du Québec a été une source d'inspiration pour eux-mêmes et pour ceux qu'ils ont rencontrés en chemin.

« La randonnée sur le Chemin du Québec nous offre une connexion profonde avec notre nation et avec les communautés qui la composent », déclare Pascal Auger, un des marcheurs. « Chaque pas est une découverte, chaque rencontre est une histoire à partager. »

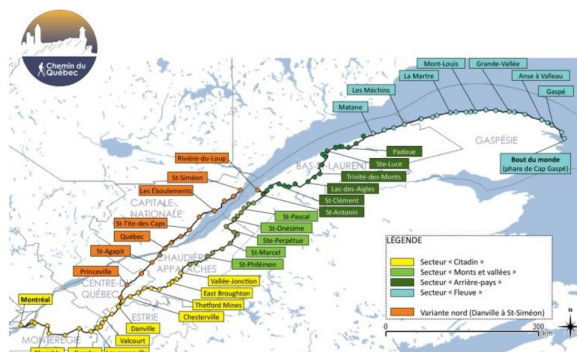
Si vous croisez de futurs marcheurs sur votre chemin, n'hésitez pas à leur dire bonjour. Ils sont toujours ravis d'échanger et d'entendre parler des joyaux cachés de votre coin de pays.

Pour plus d'informations sur le Chemin du Québec et ses initiatives, visitez notre site web : Chemin du Québec

Le **Chemin du Québec** relie de multiples sentiers, pistes cyclables et routes rurales traversant neuf régions touristiques, de Montréal jusqu'au phare de Cap Gaspé, et ce, sur les deux rives du Saint-Laurent. L'unique chemin de randonnée communautaire en Amérique aux valeurs Compostelle : Libre – Autonome - Abordable.

Le **Chemin du Québec** www.CheminduQuebec.ca invite les marcheurs à visiter de nombreuses communautés bâtisseuses du Québec. C'est de toute évidence un chemin détenant un riche patrimoine culturel et historique, permettant aux gens d'ici et d'ailleurs de découvrir les beautés pittoresques de ce coin de pays. Tous peuvent y trouver leur compte, mais chacun appréciera le calme des chemins ruraux et de la forêt, franchissant monts et vallées, sans oublier les différentes communautés culturelles ou religieuses établies au Québec depuis 400 ans.

Les marcheurs ont fait halte à Saint-Gabriel le 11 juin pour se détendre, se rafraîchir et faire estamper leur carnet. Nous en avons profité pour leur remettre une épinglette avec les armoiries de la municipalité. Ils se sont ensuite dirigés vers Mont-Carmel pour y passer la nuit.





Il fait très CHAUD!

Quand il fait très chaud, votre état de santé peut se détériorer rapidement.

Assurez-vous de :

- boire beaucoup d'eau sans attendre d'avoir soif ;
- passer quelques heures par jour dans un endroit climatisé ou frais.

Surveillez les signes de déshydratation : forte soif, bouche et lèvres sèches, urines foncées, pouls et respiration rapides.

Pour vous protéger des effets de la chaleur :

- buvez beaucoup d'eau sans attendre d'avoir soif ;
- passer quelques heures par jour dans un endroit climatisé ou frais ;
- fermez les rideaux ou stores lorsque le soleil brille, et ventiler si possible lorsque la nuit est fraîche ;
- prenez une douche ou un bain frais aussi souvent que nécessaire ou rafraîchissez votre peau plusieurs fois par jour avec une serviette mouillée ;
- évitiez l'alcool ;
- portez des vêtements légers ;
- donnez des nouvelles à vos proches et n'hésitez pas à demander de l'aide à votre entourage.

Un malaise ? Des questions sur votre santé ? Appelez Info-Santé 811 ou renseignez-vous auprès d'une infirmière ou d'un médecin.

En cas d'urgence, appelez le 9-1-1.
Pour en savoir plus : **Québec.ca**

APPEL DE PROJETS

ART PUBLIC HAUT-PAYS DE KAMOURASKA

Déposez votre projet d'ici le 22 août 2024

Détails au www.mrckamouraska.com



Vivre au bord de l'eau Mauvais aménagement



- 1** S'informer
- 2** Contacter
- 3** Débuter



Sécurisez votre piscine extérieure pour prévenir tout risque de noyade

Pour limiter l'accès des jeunes enfants, des règles s'appliquent à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables (gonflables ou autres). Adressez-vous d'abord à votre municipalité pour faire une demande de permis de construction de piscine ou d'une installation connexe (clôture, plateforme, terrasse, etc.).

Le Règlement s'applique à toutes les piscines, peu importe leur date d'installation. Les propriétaires d'une piscine installée avant le 1^{er} novembre 2010, et qui bénéficiaient auparavant d'une exemption, ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour s'y conformer. Toutes les autres doivent déjà être conformes aux règles.

Pour vérifier si votre installation est conforme, vous pouvez remplir un formulaire disponible en suivant ce lien : <https://www.quebec.ca/habitation-territoire/piscines-et-spas>

20 | 22 SEPTEMBRE
MARCHÉ DE L'EXPO, SAINT-PASCAL

Festival des CHAMPIGNONS FORESTIERS DU KAMOURASKA

Dans le cadre du Mois du champignon 2024



2024 Août

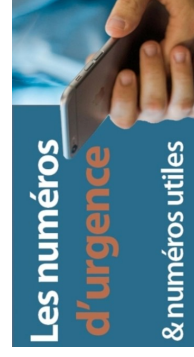
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
4 L'HERBE À POUX Unilet Ça s'arrache! JUILLET Bonne fin d'été en plein Québec	5 	6 Compost Séance de conseil	7 BIBLIOTHÈQUE	8 15 22 Bureau municipal ouvert 8h30 à 16h30	9 16 23 Tournoi de balle donnée Bureau municipal ouvert 8h30 à 16h30	10 17 24 Tournoi de balle donnée Poulet BBQ au profit de la Fabrique
11	12 Recyclage	13 Vidanges	14 BIBLIOTHÈQUE	15 22 Bureau municipal ouvert 8h30 à 16h30	16 23 Tournoi de balle donnée	17
18	19	20 Compost Bureau municipal ouvert 8h30 à 16h30	21 Bureau municipal ouvert 8h30 à midi BIBLIOTHÈQUE	22 Bureau municipal ouvert 8h30 à 16h30	23	24
25	26 Recyclage	27 Vidanges Bureau municipal ouvert 8h30 à 16h30	28 Bureau municipal ouvert 8h30 à midi BIBLIOTHÈQUE	29 Bureau municipal ouvert 8h30 à 16h30	30 Tournoi de balle donnée	31 Tournoi de balle donnée Poulet BBQ au profit de la Fabrique

SERVICE DE RÉCUPÉRATION ET

SERVICE DE DESTRUCTION DE DOCUMENTS





Récupération de batteries et de lunettes (bureau municipal)
 Service gratuit de cueillette et de destruction de documents confidentiels (bac fermé à clé au bureau municipal)
 Récupération de gallons de peinture (garage mun.)

Centre de prévention du suicide : 418-862-9658
 SOS Violence : 1 800-363-9010
 Centre de justice de proximité : 1 855-345-7770
 La Bouffée d'air du KRTB : 418-862-8580
 Centre-Femmes La Passerelle : 418-492-1449
 Médiation citoyenne : 418-867-4083
 Trans-Apte : 418-308-0956, p. 1
 Cormoran : 418-492-5851 Kam-Aide : 418-856-5636



Permis de brûlage : 418-852-2952
 André Desjardins (récupération de gros encombrants) : 418-856-3723

2024 Septembre

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 Encan de la Fabrique	2  BONNE FÊTE DU TRAVAIL Bureau Fermé	3  Compost	4 BIBLIOTHÈQUE	5	6	7
8 Voyage à St-Tite du Club des 50 ans +	9  Recyclage	10 Vidanges	11 BIBLIOTHÈQUE	12	13	14
15	16	17 Compost	18 BIBLIOTHÈQUE	19	20	21
22 Déjeuner du Club des 50 ans +	23  Recyclage Date de tombée du prochain Gabriellois	24 Vidanges	25 BIBLIOTHÈQUE	26	27  Collecte des encombrants *	28
29	30 VIACTIVE	<p>* Encombrants acceptés : Meubles rembourrés (matelas et divan), mobilier inutilisable, plastique rigide (jouet, déclin de vinyle, douche, prélarat, mobilier extérieur, etc.), tapis, toile, tuyaux (pliés ou roulés). * Encombrants refusés : Appareils réfrigérants, matériaux de construction, pneus, résidus domestiques dangereux (bonbonnes, chlore, peinture, etc.).</p>				



Mandalas à colorier

